Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 7 (1992)

Heft: 1: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES

Un Expert Center pour la conservation des monuments historiques

C'est le 11 décembre dernier que s'est tenu au siège du Conseil des écoles polytechniques fédérales à Zurich l'assemblée constitutive de la 'Fondation pour l'encouragement de la recherche et de l'enseignement des sciences et des techniques de restauration dans le domaine de la conservation des monuments historiques'.

Cette Fondation d'intérêt général créée le 6 novembre 1991 par le Don suisse de la Fête nationale (Pro Patria) dans le sens de l'art 80 du CCS a pour objectif «(...) de promouvoir la recherche et l'enseignement des sciences et des techniques de la restauration ainsi que les prestations dans le domaine de la conservation des monuments historiques, d'encourager les relations entre les institutions actives dans ce domaine en Suisse ainsi que les contacts internationaux.» (Art. 2.1). «C'est à cette fin qu'elle crée un Expert Center rattaché à l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich qui est chargé par ses propres recherches d'apporter un complément aux recherches effectuées par les institutions suisses déjà actives dans ce domaine, de fournir un soutien scientifique aux activités des experts de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) et de servir de lien entre les chercheurs suisses ainsi que de laboratoire à leur disposition.» (Art. 2.2).

Le conseil de la Fondation est composé des personnalités suivantes: Johannes Fulda, Secrétaire général du Conseil des écoles polytechniques et représentant du Département fédéral de l'intérieur (président), Eric Teysseire, Conservateur des monuments historiques du Canton de Vaud et représentant de l'Association des Conservateurs Suisses des monuments historiques (vice-président), Georg Mörsch, Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich et représentant de l'EPF-Zurich, Vinicio Furlan, Directeur du Laboratoire de Conservation de la Pierre et représentant de l'EPF-Lausanne, Cäsar Menz, Chef de la section Arts et Conservation des monuments historiques de l'OFC et représentant du Département fédéral de l'intérieur, Hans J. Schmid, Architecte diplômé SIA et représentant du Don suisse de la Fête nationale, Gian-Willi Vonesch, Directeur du Centre NIKE et représentant du Centre NIKE, Alfred Wyss, Conservateur des monuments historiques du Canton de Bâle-Ville et représentant de la Commission fédérale des monuments historiques, CFMH.

La Gazette NIKE tiendra ses lecteurs régulièrement informés des activités de l'Expert Center.

Vo

La Banque de données des biens culturels suisses dorénavant une fondation nationale

Après des années de travail de planification et de préparation, la fondation nationale 'Banque de données des biens culturels suisses' (BDBS) a été créée fin novembre de l'année passée. Les responsables de cette fondation sont l'Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (ASSH), l'Association des musées suisses (AMS) et la Société suisse des beaux-arts. Le conseil de la fondation composé de personnalités de toute la Suisse est placé sous la présidence du Conseiller national François Loeb (Berne) secondé par un vice-président, Claude Lapaire (Genève), qui préside également le comité directeur. La direction du projet est assurée par David Meili.

Comme elle l'a fait jusqu'à présent, la Gazette NIKE informera régulièrement ses lecteurs des activités de la BDBS et de ses organes (voir également page 9ss de ce bulletin). Jusqu'à la fin avril 1992 l'adresse reste la suivante: Banque de données des biens culturels suisses (BDBS), Hirschengraben 11, Case postale 5857, Berne, Tél. 031/21 24 21, Fax 031/21 24 15

Vo

Le Centre NIKE – premier membre associé de l'ASSH

Lors de sa dernière séance, le comité de l'Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales a accepté l'Association de soutien au NIKE comme premier membre associé en son sein. L'ASSH ouvre ainsi ses portes à une nouvelle catégorie de membres qui, avant la révision partielle des statuts, ne pouvaient pas être acceptés.

La nouvelle réglementation concerne surtout les organisations aux activités interdisciplinaires ou aux activités spécifiques dans des domaines difficilement classifiables. Les organisations désireuses de devenir membres associés de l'ASSH doivent remplir trois des quatre critères requis pour les membres ordinaires (voir art. 5 des statuts). Les membres associés n'ont pas de droit de vote lors de l'assemblée

générale des délégués mais sont par ailleurs placés sur pied d'égalité avec les membres ordinaires.

L'Association de soutien au NIKE est une association de droit privé (avec siège à Berne) qui a été créée en 1988 dans le cadre du PNR 16 'Méthodes de conservation des biens culturels'. Il se préoccupe des problèmes de la conservation des biens matériels meubles et immeubles. Le Centre NIKE constitue le lien entre toutes les organisations, associations et unions actives dans le domaine de la conservation des biens culturels, les universités et les laboratoires privés et semi-privés; il remplit également une importante fonction de médiateur au service de la recherche dans les domaines des sciences humaines et des sciences naturelles. Le Centre NIKE s'est aussi fixé comme objectif d'encourager les contacts entre les spécialistes et les médias à qui il apporte un soutien direct en leur fournissant renseignements et informations. Le Centre NIKE fait désormais partie de la section 'Sciences historiques et culturelles' de l'ASSH.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau membre et espérons que la collaboration entre l'ASSH et le Centre NIKE sera productive.

(article publié dans ASSH-INFO, no 3/décembre 1991)

Beat Sitter

20 organisations membres de l'Association de soutien au NIKE

La 'Gesellschaft für Industriekultur' (IN.KU) fondée début novembre de l'année passée à Winterthour et qui compte déjà 120 membres vient d'être acceptée comme la 20ème organisation membre de l'Association de soutien au NIKE. Cette association présidée par Hans Peter Haeberli, conseiller municipal de la Ville de Winterthour et vice-président du Technikum de Winterthour désire «grâce à une collaboration interdisciplinaire, développer au sein de l'opinion publique un intérêt pour la culture industrielle dans un cadre qui rapproche l'homme de son environnement et promouvoir l'héritage industriel. L'association s'engage à préserver l'existence, la reconversion adaptée et l'exploitation des principaux biens culturels industriels et techniques dans un contexte naturel et culturel». (Art. 2 des statuts).

Vo

NOUVELLES

Le soutien des communes et des villes au Centre NIKE

Au cours des derniers mois le Centre NIKE est parvenu à obtenir la collaboration financière de douze différentes communes et villes réparties sur tout le territoire de Suisse. Voici la liste des villes et des communes qui ont assuré l'Association de soutien au NIKE d'une contribution annuelle renouvelable: Davos, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Pfäffikon/ZH, Riehen, Schaffhouse, Sion, Stans, Wettingen, Zoug et Zurich. A côté du soutien de la Confédération, de la Principauté du Liechtenstein, des 26 cantons et des personnes privées, l'engagement des villes et des communes représente un fait important pour le Centre NIKE qui désire disposer d'une base aussi large et solide que possible pour la réalisation de ses objectifs.

Vo

Colloque à l'EPF-Zurich: 10ème édition

C'est en collaboration avec l'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques (ACMH) et avec la participation active du Centre NIKE (Monica Bilfinger) que l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich propose de nouveau un colloque qui sera cet été consacré au sujet 'Heizung in historischen Bauten'. (Pour le programme voir p. 38 de ce bulletin). C'est la 10ème édition de ce colloque qui connaît un grand succès auprès de nombreux spécialistes du domaine de l'archéologie et de la conservation des monuments historiques. Cet 'anniversaire' est l'occasion de faire la liste des colloques qui ont eu lieu jusqu'à présent:

- Baudenkmäler und ihre Nutzung (SH 1987/88)
- Der Denkmalpfleger und seine Partner (SE 1988)
- Handwerk und Denkmalpflege (SH 1988/89)
- Dokumentation in der Denkmalpflege (SE 1989)
- Farbe auf Putz und Stein - Farbigkeit der Aussenarchitektur: Denkmalpflegerische Probleme (SH 1989/90)
- Das Fenster - Seine Geschichte, seine Form und Funktion (SE 1990)
- Sieben Denkmalpfleger berichten von einem Fall, der exemplarische Bedeutung - sowohl negative wie positive - für unsere Tätigkeit aufweist und lehrreich ist für alle, die mit denkmalpflegerischen Fragen zu tun haben (SH 1990/91)

NOUVELLES

- Neue Funktionen in historischen Gotteshäusern (SE 1991)
- Denkmalpflege und Verkehrswege: Wege, Strassen, Brücken (SH 1991/92)

Vo

Le prix Wakker 1992 pour la Ville de St-Gall

La Ligue suisse du patrimoine national (LSP) honore cette année, avec son prix Wakker, la politique prévoyante de la Ville de St-Gall en matière de construction. Son service des bâtiments élabore des études urbanistiques concernant les grands espaces, comme bases de décisions efficaces. La politique des constructions devient une 'animation' et pas seulement une application de prescriptions.

La Ville de St-Gall est en général active avant que des intentions de construire se manifestent en un lieu offrant encore de larges possibilités de lotissment. L'office de planifications élabore avec des bureaux d'architectes privés, et à partir d'analyses fondées sur l'évolution historique du quartier, des projets de lotissement, souvent sous forme de maquette, et cherche à faire comprendre ses vues au cours d'entretiens avec les propriétaires et les architectes. Ces études d'urbanisme n'ont pas force juridique; mais elles ont pour effet que la construction s'insère dans son environnement bâti ou paysager avec ménagement et de façon très qualifiée.

La LSP est consciente du fait que ce prix Wakker récompense une méthode plutôt que des résultats; mais elle considère cette méthode - 'animer' plutôt que prescrire - comme un exemple à suivre pour d'autres villes, et tient, par cette distinction, à la lancer dans le débat. Le prix Wakker sera remis le 20 juin aux autorités de St-Gall.

Traduction: LSP

(communiqué)

Un diplôme de troisième cycle en muséologie

Dans le cadre des crédits accordés par la Confédération pour le financement des mesures extraordinaires en faveur de la formation continue au niveau universitaire, l'Université de Bâle propose, en collaboration avec l'Association des musées suisses (AMS) et l'ICOM-Suisse un diplôme de troisième cycle en muséologie. Une lacune dans la formation universitaire suisse orientée vers la pratique professionnelle va ainsi pouvoir être comblée.

En tant que discipline scientifique, la muséologie en est encore à ses débuts et se trouve à l'heure actuelle dans une phase de systématisation. On distingue en règle générale plusieurs genres: la muséologie théorique, la muséologie historique, la muséologie générale, la muséologie appliquée (muséographie) et la muséologie spécialisée. Cette discipline n'est donc pas seulement une introduction pratique dans le travail concret réalisé dans les musées. Compte tenu de son caractère interdisciplinaire, les théories et les méthodes appliquées à d'autres sciences sont importantes pour son étude.

Ce cycle d'études s'adresse à des personnes exerçant déjà une activité professionnelle et concernent tous les types de métiers exercés dans les musées. Les personnes les plus visées sont les conservateurs ayant un diplôme en sciences humaines ou en sciences naturelles; sont également concernés les restaurateurs, les responsables d'inventaires, les documentalistes, les pédagogues, les graphistes, les administrateurs et les responsables des relations publiques. Ce cycle d'études s'adresse également à un autre groupe, les étudiants qui désirent se préparer aux métiers des musées. Pour pouvoir s'inscrire, il convient d'avoir terminé un premier cycle d'études universitaires dans quelle matière que ce soit. Dans certains cas exceptionnels une expérience professionnelle de plusieurs années peut être acceptée à la place d'un diplôme universitaire.

Le cycle d'études prévoit l'enseignement des théories de base et des exercices pratiques. Un stage pratique est obligatoire pour les participants sans expérience professionnelle. Les études sont sanctionnées par un travail écrit et par un examen. Le programme compte 600 heures (cours, exercices, excursions) dispensées en série d'unités tous les quinze jours pendant quatre semestres. Le premier cycle commencera au cours du semestre d'hiver 1992/93 et se terminera au semestre d'été 1994. La Ville de Bâle qui compte bon nombre de musées est un lieu de formation idéal qui offre la possibilité de s'orienter vers les universités étrangères.

Ce cycle d'études est placé sous la responsabilité d'un organe supérieur, la commission d'études, composée par un représentant de l'Université de Bâle (Peter Jung, directeur du Musée d'histoire naturelle de Bâle), par un représentant

de l'AMS (Josef Brülisauer, président), par un représentant de l'ICOM-Suisse (Hans-Christoph Ackermann, président) ainsi que par un directeur des études (Martin R. Schärer). Depuis janvier 1992, Barbara Huber et Samy Bill sont responsables de la coordination.

Au cours du semestre d'été 1992, une séance d'information sera organisée; c'est également à cette date qu'est prévue l'inscription.

Martin R. Schärer

'Pro Patria' et la conservation des monuments historiques

La Fondation Pro Patria (Don suisse de la Fête nationale) oeuvre depuis sa création en 1909 en faveur de la sauvegarde des biens culturels en Suisse et en faveur de l'aide sociale dans notre pays. L'aide sociale étant à l'heure actuelle relativement bien assumée par les pouvoirs publics et par des associations spécialisées, Pro Patria consacre depuis quelques années de plus en plus ses activités au domaine culturel.

Dans cette optique, Pro Patria accorde une importance particulière à la conservation du paysage et des monuments historiques. Grâce à un fonds culturel, Pro Patria apporte chaque année son soutien à environ 20 à 50 projets d'importance régionale ou nationale dans le domaine de la conservation des monuments historiques. En plus de l'aide financière qu'elle accorde à des projets de restauration, Pro Patria cofinance également à titre exceptionnel des études intéressantes ou apporte une aide financière à des institutions importantes. C'est ainsi que l'étude du Centre NIKE 'L'importance de la conservation des monuments historiques pour l'économie suisse', publiée en 1991, a été en grande partie financée par Pro Patria. C'est également en 1991 que Pro Patria a créé la nouvelle 'Fondation pour l'encouragement de la recherche et de l'enseignement des sciences et des techniques de restauration dans le domaine de la conservation des monuments historiques'. (voir p. 4)

De temps à autre, les collectes annuelles de Pro Patria sont destinées uniquement à la conservation des monuments historiques comme ce sera le cas en 1992. La collecte de 1992 sera en effet en faveur de la restauration de l'abbaye de Müstair, un monument culturel d'importance mondiale, à l'assainissement de la vieille ville de Moudon et à la remise en état du vieux théâtre populaire (Teatro Sociale) à Bellinzone. Ce petit théâtre, le plus ancien et le seul de ce genre existant encore dans son intégralité en Suisse, est presque en ruine et était déjà considéré comme irrécupérable. Grâce au soutien de Pro Patria, une fondation a été

NOUVELLES

créée récemment dont l'objectif est de sauver ce joyau d'architecture au coeur de Bellinzone et d'en faire un centre culturel. De tels exemples montrent très nettement l'importance d'une oeuvre privée comme Pro Patria qui s'engage pour la culture et qui est en mesure d'agir rapidement et sans complications administratives.

Les moyens financiers de Pro Patria proviennent essentiellement de la vente du timbre à surtaxe Pro Patria et de l'insigne du Don suisse de la Fête nationale.

Hans Leibundgut

Décennie mondiale du developpement culturel

Il y a trois ans, l'UNESCO et l'ONU proclamaient la 'Décennie mondiale du développement culturel'. Cette Décennie s'appuie sur la conviction que seule une réelle prise en compte de la dimension culturelle permet un développement économique et technique approprié. En d'autres termes: malgré, ou à cause de la vitesse à laquelle les choses changent sur notre planète, nous devons, si nous voulons éviter les développements pernicieux, les catastrophes et la souffrance, placer l'être humain au premier plan de nos préoccupations. Un objectif ambitieux.

Plusieurs projets, dont certains internationaux, sont déjà engagés. En Suisse, un groupe de travail de la Commission nationale pour l'UNESCO s'efforce de diffuser les principes et les engagements de la Décennie et de coordonner dans notre pays les activités qui concourent à la réalisation de ses objectifs. Dans cette perspective, le groupe de travail recherche des projets répondant aux préoccupations de la Décennie, c'est-à-dire avant tout des projets interdisciplinaires établissant un lien entre: la culture et l'environnement; la culture, la formation, l'éducation et le monde du travail; la culture et le développement technique et scientifique; la culture et la santé; la culture et la communication.

La Commission nationale suisse pour l'UNESCO peut apporter son soutien à de tels projets sous plusieurs formes: patronage; intervention auprès de l'UNESCO pour l'obtention du Label Décennie; intervention auprès de l'UNESCO pour l'obtention d'un soutien financier; mention du projet dans ses organes d'information.

NOUVELLES

Pour des plus amples informations veuillez vous adresser au Secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Département fédéral des affaires étrangères, Gutenbergstrasse 44, 3003 Berne, T 031/61 35 50.

Bernard Theurillat

Aspects structuraux de la conservation du patrimoine architectural

L'Association Internationale des Ponts et Charpentes (AIPC) comprend plus de 3'300 membres dans 80 pays. Elle traite de toutes les questions de conception, projet et exécution dans le domaine des constructions de génie civil. Dans ce but elle organise des conférences et édite des publications.

Les 'Aspects structuraux de la conservation du patrimoine architectural' feront l'objet du Symposium organisé par l'Association Internationale des Ponts et Charpentes (AIPC) et patronné par le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS). Il se tiendra à Rome, Italie, du 15 au 17 septembre 1993.

Dans de nombreux pays, les ingénieurs sont confrontés aux problèmes de la conservation du patrimoine architectural (monuments, bâtiments historiques, ponts, etc) nécessitant des réparations structurales ou des rénovations. L'écroulement récent de bâtiments historiques montre que leur vulnérabilité n'est non seulement un risque de perte d'une oeuvre unique et précieuse mais aussi un risque pour la vie humaine. Une tâche importante des ingénieurs des structures croît: les connaissances correspondantes et les moyens techniques doivent être développés en conséquence.

L'objectif essentiel du Symposium est de présenter une vue d'ensemble de la recherche et des expériences faites dans différentes domaines de l'ingénierie, afin de mieux connaître les aspects structuraux de la conservation du patrimoine architectural - qu'il s'agisse de l'évaluation de l'état actuel d'anciens bâtiments et monuments, ou de leur renforcement et réparation. Le Symposium a aussi pour objectif la diffusion des connaissances sur les techniques appropriées pour la surveillance des structures existantes, et une meilleure utilisation des systèmes d'information disponibles.

Le programme technique consistera notamment en quatre séances plénières 'Aspects généraux', 'Inspection et surveillance', 'Modèles et évaluation', 'Réparation' et une table ronde sur le sujet 'Systèmes d'information pour les monuments et bâtiments historiques'.

Les personnes désirant proposer une contribution technique au Symposium ou recevoir l'invitation préliminaire sont invitées à contacter le Secrétariat de l'AIPC: Secrétariat AIPC, ETH-Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, T 01/377 26 47 Fax 01/371 21 31

(communiqué)

Rapport annuel de l'ASSH

L'Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (ASSH), dont l'Association de soutien au NIKE fait partie depuis fin 1991 en tant que membre associé, publie chaque année en mai un rapport annuel. L'ASSH compte à l'heure actuelle plus de 40 sociétés, organisations et institutions représentant toute la Suisse, réparties en trois sections (Sciences linguistiques, Sciences historiques et culturelles, Sciences sociales). Le rapport annuel publié en deux langues donne un aperçu très intéressant des activités de l'ASSH, de ses organes et de ses membres. Des exemplaires de ce rapport annuel peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse suivante: Secrétariat de l'ASSH, Hirschengraben 11, case postale 8160, 3001 Berne, Tél. 031/22 33 76.

Vo

Papiers peints à motifs d'arabesques

Le Musée du Papier Peint de Rixheim (France) sous la direction de son conservateur M. Bernard Jacqué, organise pour la fin de l'année 1993 une exposition internationale consacrée aux papiers peints à motifs d'arabesques, exposition qui sera présentée à Zurich également. Dans ce cadre, un inventaire de ces papiers est actuellement en cours en Suisse.

Tout renseignement concernant ce sujet (papiers conservés in situ ou en panneaux déposés) peut être communiqué à Anne-Catherine Page Loup, ch. des Kybourg 10, 1700 Fribourg. Merci d'avance!

(communiqué)